



HAL
open science

L'affadissement des villes méditerranéennes et la désacralisation de la figure de l'hôte

Marc Breviglieri

► **To cite this version:**

Marc Breviglieri. L'affadissement des villes méditerranéennes et la désacralisation de la figure de l'hôte. SociologieS, 2018, HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts, <http://journals.openedition.org/sociologies/6821>. 10.4000/sociologies.6821 . hal-03156566v2

HAL Id: hal-03156566

<https://hal.science/hal-03156566v2>

Submitted on 22 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

L’AFFADISSEMENT DES VILLES MEDITERRANEENNES ET LA DESACRALISATION DE LA FIGURE DE L’HOTE

Marc Breviglieri (Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale – HETS/Genève et
CRESSON/AAU – ENSAG)

Réf. : Breviglieri, M., 2018, « L’affadissement des villes méditerranéennes et la désacralisation de la figure de l’hôte », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, HospitalitéS. L’urgence politique et l’appauvrissement des concepts. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/6821>

Préambule :

Cet article adopte deux voies en direction de la question de l’hospitalité. La première conduit à réfléchir sur l’avènement d’une gouvernance urbaine qui imprime au monde une transformation à travers laquelle se modifient l’appréhension, le statut et les conditions d’accueil de l’étrange(r). La seconde nous mène à considérer l’expression que prend cette gouvernance dans son extension aux villes méditerranéennes, où sont susceptibles de surgir d’autres figures concurrentielles de l’hospitalité, et où se met en tension un tressage de conceptions variées sur les thèmes entrecroisés du propre et du commun, de la proximité et de la distance. La première piste progresse en charriant une perspective cosmopolitique « occidentalocentrée » promue par les institutions internationales liées au cadre de référence actuel des Nations Unies. Cette perspective s’affiche à travers un système de garantie universelle de la qualité qui se déploie à l’échelle transnationale au moyen d’un *libéralisme normalisateur* adopté comme idéal régulateur par la gouvernance urbaine. Elle délimite ainsi paradoxalement les conditions de possibilité d’une hospitalité universelle rendue étroitement dépendante d’un environnement standardisé : l’étrange(r) sera partout admis dès lors qu’il répond de certaines formes conventionnelles d’habilitations reconnues par des organismes certifiés, susceptibles de garantir des bonnes conduites individuelles et des politiques de cohésion sociale. C’est, en quelque façon, le prix que payent les villes (méditerranéennes, mais pas seulement) pour donner l’hospitalité à ce monde certifié censé donné l’abri à une diversité d’entités individuelles dont les propriétés laissent poindre leur axe de fondation ethnocentrique. La seconde piste nous invite justement à questionner la propagation colonisatrice et la puissance d’absorption de cette approche du cosmopolitisme unifié par un libéralisme normalisateur. On évoquera certains méfaits qu’il induit en termes d’affadissement d’ambiances ou d’incongruités phénoménales, de réductions ou d’oblitérations des mondes préexistants, de difficultés d’intégration ou d’inaccessibilité aux nouveaux environnements certifiés. Il faudra alors se rendre à l’idée d’un possible pluralisme des visions cosmopolitiques, dont certaines cités méditerranéennes sont en partie porteuses de sens et donnent à voir quelques traces composites à travers leur membrure architecturale historique et leur manière d’avoir configuré l’espace public au fil du temps. Il résulte aussi, de cette possibilité, la nécessité de discerner entre ces conceptions cosmopolitiques différenciées un ensemble d’écarts structurels situés à plusieurs niveaux : sur l’arrière-plan cosmologique qui suppose des mondes différemment perçus et constitués ; sous l’horizon des propositions politiques, morales et épistémiques qui délimitent des principes d’ordonnement et d’aménagement de ces mondes ; au plan des présuppositions anthropologiques éclairant sous différents angles une condition humaine commune prise dans un monde en métamorphose.

Au croisement de ces deux voies de réflexion, nous avons choisi de poser l'analyse au niveau d'une lecture analytique des ambiances urbaines (Thibaud, 2015). S'interroger sur la manière dont la puissance d'absorption d'un libéralisme normalisateur s'affirme avec une légitimité intensifiée, peut revenir à se demander comment s'effectue cette progression dans le partage du sensible, comment une certaine spatialité (pré-phénoménale) conditionnant l'apparition des choses et prédisposant à leur *hospitalité*, est suscitée, canalisée et organisée. D'un côté, il apparaît sur ce plan d'existence pré-phénoménal un enjeu d'émergence, mais aussi de rivalité, de friction et de diffusion des ambiances. De l'autre côté, l'ambiance tend à devenir elle-même un *objet* de l'ingénierie de la ville, un objectif de la politique du projet urbain, un élément catégorisable et mesurable qui contribue à la certification de la qualité de la vie et qui concourt à opérer des découpages rationalisés du territoire. L'ordre de réalité que fait prévaloir cette transformation urbaine généralisée nous amènera à penser sa compatibilité et son incongruité avec l'hétérogénéité constitutive des contextes méditerranéens. Leur qualification habituellement négative (archaïsme, obsolescence, insalubrité, dangerosité, désorganisation, etc.) s'énonce depuis un champ de légitimation qui cherche explicitement à crédibiliser l'aménagement d'un environnement de qualité normalisée, infligeant au passage la violence d'une opération d'oblitération et de distorsion de leur propre sens des réalités urbaines.

Comme mon propos est construit dans la continuité de plusieurs investigations, j'en rappellerai brièvement la trace. Il dessine tout d'abord une ligne de convergence entre plusieurs ethnographies qui ont porté sur les propriétés sensibles de l'espace public urbain : entraides autour de dispositifs techniques de service au public (Breviglieri, 1997), conflits de voisinage (Breviglieri, 2007), interventions d'urgence auprès des sans-abri (Breviglieri, 2008), découverte de la rue par l'enfant (Breviglieri, 2014 ; Breviglieri et Landoulsi, 2016), rayonnement spatial de l'adolescence s'appropriant les espaces intercalaires de la ville (Breviglieri, 2007 ; Breviglieri et Cicchelli, V., 2007). Ces études ont notamment mis l'accent sur les modalités d'investissements affectifs déployés par la condition corporelle du citadin et sur la manière dont le milieu de vie urbain génère des formes de *troubles* dont il convient de relever les zones d'instabilité et de vibration pour comprendre la complexe structuration politique et morale des villes contemporaines (Breviglieri et Trom, 2003). Enfin l'article s'inscrit dans le fil d'une réflexion plus récente qui cherche à confronter les interventions d'une gouvernance urbaine transnationale reposant en particulier sur l'application de *soft laws* et les transformations (induites) de la phénoménalisation de l'expérience urbaine (Breviglieri 2013, 2015 et à par.). Une hypothèse qui soutient notre propos tourne autour de l'idée que ces interventions font varier les seuils de l'étrangeté, reconfigurent la perméabilité sensible de l'espace public urbain et invite à reconsidérer les dialectiques fondamentales du proche et du lointain, du lien et du déliement, du propre et du commun à partir desquelles la question de l'hospitalité mérite d'être tenue en considération.

1. Artificialité du standard et retrait du monde derrière la seule qualité certifiée

En amorçant un exercice sommaire de comparaison entre certaines grandes villes de différents pays méditerranéens, on est très vite renvoyé au-devant d'un sentiment paradoxal. Les quartiers centraux du littoral barcelonais, le rayon transformé récemment du vieux Port à Marseille, la corniche casablancaise ou encore la partie rénovée du Municipio et de la Via Toledo à Naples, voilà quelques exemples parmi d'autres qui révèlent une foncière ambiguïté car le sentiment s'y retrouve tiraillé entre le constat admiratif d'une personnalité architecturale remarquable et l'impression diffuse de *déjà vu* ou de superposition d'impressions sensibles d'un lieu à l'autre. Quelque chose comme une *diversité comparable* affleure, dont on pourra faire plus tard une composante structurante de l'attractivité de ces villes. Il y a, au niveau de la gouvernance urbaine la plus commune aujourd'hui, comme une tâche de conciliation qui s'effectue entre la nécessité de faire valoir une diversité qui vient notamment renforcer l'image de marque dont la notoriété de la ville a besoin, et le projet de sa mise en conformité à l'exigence d'un ensemble de normes standardisées et harmonisées à l'échelle internationale. Autour des lieux réputés formant le patrimoine labélisé original de la ville, vecteur essentiel de sa

différenciation et par là, de sa marchandisation, se cultivent une organisation des espaces et un design urbain désormais reconnaissables à l'échelle internationale. La nature de l'ambiance des villes s'en trouve sensiblement modifiée, infléchie dans le dessein d'une urbanisation adossée à une culture de l'évaluation de la qualité qui s'adresse à la réalité et exprime le monde de manière spécifique¹.

Ce qui s'affirme aujourd'hui, à travers une gouvernance urbaine largement commune aux métropoles internationales, c'est donc l'avancée quasi irrésistible de ce que j'ai déjà désigné par l'expression de *ville garantie* (Breviglieri, 2013). C'est-à-dire une ville qui voudrait certifier la qualité de ses propriétés et qui prétend en (faire) partager l'évaluation. Garantie concernant la possibilité d'une circulation fluidifiée (malgré un désir global de densification), d'un respect de l'environnement écologique, d'une qualité patrimoniale et plus largement d'une certaine efficacité économique et politique du culturel, d'un bon assortiment de commerces, d'un degré de rentabilité satisfaisant des investissements économiques et immobiliers, d'un potentiel de créativité ou d'innovation, des services efficaces, y compris publics et sociaux, d'une ambiance, enfin, nous y reviendrons, animée, récréative, conviviale et hospitalière. Ces garanties sont en premier lieu attachées aux propriétés mesurables de l'environnement urbain : elles portent d'abord sur sa qualité d'aménagement, et non pas sur son usage. Mais ce dernier n'en est pas moins modélisé, programmé et orienté en fonction de la nature même de ces propriétés et des indicateurs qui en mesurent les performances. Aussi, la demande quasi illimitée de garanties est étroitement liée à la démultiplication de dispositifs qui outillent une évaluation « en quête de mesure objective » et qui a l'ambition de permettre un pilotage des projets urbains en toute cohérence (Thévenot, 2010).

L. Thévenot a pointé depuis plusieurs années l'avènement d'un « gouvernement (transnational) par les normes » où, tout en accompagnant un vaste mouvement de libéralisation économique qui consacre une régulation par le marché, l'autorité légitime du politique glisse sensiblement vers la normativité technique des standards (Thévenot, 1997). Ce glissement se réalise au dépend des formes les plus traditionnelles du pouvoir politique, et c'est en partie dans ce cadre que vient s'inscrire le déclin relatif que connaissent les Etats-Nations ces dernières décennies. C'est notamment parce que la certification prétend pouvoir intégrer les propriétés essentielles du bien commun (écologie, équité, santé, accessibilité, etc.) que ce mouvement de substitution est rendu possible. En amont, dans des laboratoires plutôt que sur la place publique, un ensemble d'experts attestent de cette intégration au moyen de méthodes scientifiques de mesure utilisées dans l'ingénierie du bâtiment et de la ville (telle rampe d'accès est objectivement accessible aux chaises roulantes, tel mobilier urbain répond aux normes ISO de sécurité, etc.). En aval, des maîtres d'œuvre adoptent et se conforment aux standards légitimés internationalement, sans avoir à questionner les fondements normatifs qui en orientent la production. Finalement, la nouvelle gouvernance urbaine certifie de pouvoir délivrer un ensemble d'équipements publics et privés supposés *satisfaire* les habitants, les résidents occasionnels ou certains visiteurs de passage et, ce faisant, elle renforce une attractivité internationale qui permet un retour sur investissement en libérant des opportunités de profits. Dans le Maghreb contemporain, ces maîtres d'œuvre internationaux s'adossent fréquemment à des structures de pilotage liées aux stratégies d'attraction des grands groupes financiers du golfe, tout en « intégrant les standards européens de l'urbanisme contemporain » et activant un « univers d'experts branchés sur le marché » (Barthel et Verdeil, 2008)².

¹ On soulignera à cet égard, et en dialogue avec le présent texte, les travaux comparatifs récents de Rachel Thomas concernant « l'affaiblissement des ambiances piétonnes au 21^{ème} siècle » (Thomas, 2013).

² Au fil d'une série d'investigations passionnantes réalisées dans les pays du Sud de la Méditerranée, P.-A. Barthel et E. Verdeil invitent à considérer l'impact des groupes financiers et des opérateurs privés internationaux (principalement en provenance du Golfe) dans le pilotage des grands projets urbains (*ibid.*). La maîtrise d'ouvrage ne fait alors pas qu'intégrer les logiques de marché, elle révèle aussi « le désengagement de l'Etat et les transferts de pouvoir qui en découle » (Barthel, 2003).

2. Canalisation du sensible et orientation des ambiances vers une cohésion sociale de type libéral

C'est là qu'intervient de manière frappante une phase représentative et puissamment normative de l'ambiance urbaine. Car, pour exhiber une image attractive de la qualité de vie, la gouvernance urbaine, largement équipée par l'arrivée massif des outils du marketing, tend à se donner les moyens de communiquer sur un ensemble d'éléments et d'événements d'agréments³. Elle apporte ainsi, dans le souci de voir s'installer une ambiance plaisante, la garantie d'exercer une force d'attraction sur un large public, si possible à l'échelle internationale. La prolifération des classements et des labels reflétant la qualité des ambiances urbaines établit parallèlement, à la fois un effet de référence, qui permet de donner à l'opinion publique une tonalité exemplaire au vivre-ensemble dans l'espace de la ville, et un effet de mise en conformité, qui vise directement la transformation d'une réalité urbaine à l'horizon normatif des indicateurs de qualité retenus. Ainsi fleurissent, dans ces *villes garanties*, des occasions de sociabilité douillette et conviviale, des places où l'on s'efforce d'installer du confort et du bon goût, des moments festifs et ludiques pleinement régis par le principe de la satisfaction individuelle. Et donc ces opérations de requalification, qui contribuent en arrière-plan à rendre les villes évaluables, comparables et conformes au plan normatif qui légitime leur intégration dans un espace concurrentiel, reposent très puissamment sur une économie affective tout à fait spécifique. Une économie affective qui répond d'un schéma de *canalisation du sensible* et d'*orientation mesurée des ambiances*. Il en ressort des poches d'espaces territorialisés relativement unifiés et composées d'une substance d'agrément convenue qui oriente les ambiances en cherchant à pouvoir en certifier la qualité⁴.

Quelle signification prend cette fabrication *ad hoc* de l'ambiance urbaine au plan fondamental du vouloir vivre-ensemble, et donc du cadre relationnel et politique qu'elle contribue à instituer ? Partons du concept d'événementiel, sur lequel nous reviendrons plus tard en nous interrogeant sur le rapport au temps et à la condition historique qu'entretient le modèle de la *ville garantie*. Ce concept prétend représenter la substance la plus active et inventive des ambiances urbaines actuelles et il représente, pour la ville, un puissant moyen de communiquer sur elle-même (souvent dans un mouvement d'autocélébration). Les différents phénomènes placés sous le label de l'événementiel s'arriment généralement à un arc d'expériences sensibles de l'espace public cherchant à relier les dimensions du créatif et du récréatif. La démarche est largement légitimée par des politiques dites de « cohésion sociale en milieu urbain » qui encouragent une pratique de l'animation socioculturelle, souvent au point de contact avec le milieu artistique, véhiculant une forme d'injonction à participer ; injonction désormais généralisée à tous les niveaux de la société. Du coup, ce format de l'événementiel travaille bien un certain registre du vivre-ensemble, mobilisant les affects par un fourmillement d'interactions qui facilitent la libération d'émotions positives et d'énergies symbiotiques. Et l'usage de l'espace public incline alors à s'enliser confortablement dans des scénarios plaisants ponctués de ravissantes surprises, où la différence de l'autre ne dérange pas et figure même comme une propriété publique et culturelle attrayante, où la prise de possession commune et éphémère du lieu devrait normalement pouvoir osciller entre l'enchantement communicatif (musical, culinaire, lumineux, visuel...) et la libération collective de pulsions consuméristes⁵.

³ Je renvoie à l'essai important de L. Matthey qui relie cet effort démesuré pour communiquer sur les intentions de l'action urbaine aux mutations récentes du métier d'urbaniste, désormais particulièrement centré sur l'art de l'embellissement et marqué par la nécessité de l'événementiel (Matthey, 2014).

⁴ Se développe ainsi un champ lexical qualifiant ces poches de *ville garantie* en fonction de la source d'attractivité et du type d'ambiance qui sont mis en jeu (technopole, *cluster*, marina, *consuming place*, *flagship*, etc.). Chacun de ces espaces garantit des propriétés contribuant à une forme de notoriété ciblée par un marketing territorial : le cluster par exemple donne l'assurance d'attirer les classes créatives qualifiées, de permettre des transferts d'innovation, de générer des réseaux de partenariats (Ingallina, 2009).

⁵ Pour un texte critique sur le rétrécissement des modalités d'intervention politiquement créative de l'art dans l'urbanité contemporaine, y compris dans la ville dite « créative » : Pattaroni et Piraud, 2015.

La nature relativement symbiotique des ambiances aseptisées que nous évoquons laisse entendre la paradoxale ouverture de la *ville garantie* à l'altérité, à la différence et au différend. Pour y être accueillis, les phénomènes qualifiables d'« étranges » doivent pouvoir spontanément être orientés vers le primat perceptif de l'agréable surprise, de l'épatante originalité, de la *diversité plaisante*, s'inscrivant dans une « complexité organisée » qui suscite l'attractivité même du lieu (Perry, 2015). L'événementiel y est ciblé politiquement dans la mesure où sa production (un *happening* dans une gare, une installation de pianos dans les parcs publics, une représentation théâtrale sur les diversités ethniques à l'initiative des associations locales, etc...) demeure inscrite dans le registre du furtif et du séduisant, dans une culture du léger frisson où l'effet de surprise et d'imprévu n'induit aucune perturbation existentielle profonde, ni aucun ébranlement majeur des certitudes habituelles. Et l'effervescence collective n'y « déborde » alors pas, ni émotionnellement dans une fureur insensée, ni spatialement du périmètre de sécurité assigné. De telles ambiances cherchent à favoriser une modalité de cohésion sociale débarrassée d'un ensemble d'aléas anxiogènes, une forme d'*unanimité urbaine* vécue dans l'adhésion participative plutôt que dans la division⁶.

Cet enduit d'ambiance récréative et plaisante, dont on verra plus loin qu'il se conjugue efficacement à un espace public libéralisé, constitue un *verniss cosmopolite* qui participe de cette entreprise de cosmétique à laquelle la ville méditerranéenne est intensément soumise, notamment pour continuer de plaire au tourisme de masse et aux investisseurs étrangers. L'abus d'usage des artifices de la cosmétique urbaine rejoint d'ailleurs un clair refus de subir les traces de l'usure du temps autrement que pour mobiliser et mettre en valeur un patrimoine ancien (Stavo-Debaugue et Trom, 2004), comme si la ville ne pouvait plus retirer aucune noblesse de son propre vieillissement. Mais derrière la couche de vernis se tient le vestige d'un naufrage : le recours généralisé à la corruption, les économies profondément fragilisées du Maghreb et le destin étrié que la Troïka Européenne réserve aux villes du Sud, le délabrement de certains espaces publics par négligence et la faillite de la justice sociale⁷.

3. Pauvreté des ambiances de bords de mer et propagation d'un « verniss cosmopolite »

C'est au niveau des fronts d'eau que s'affirme peut-être avec le plus de force cette orientation des projets de requalification vers un fond d'ambiance aseptisée. La multiplication des *Marinas* dans le bassin méditerranéen offre une indication précise de cette transformation. Les programmes d'urbanisme qui envisagent leur réalisation en font le levier promotionnel par excellence d'un complexe plus large où se superposent un

⁶ On doit relier cette idée de *manifestation collective sans troubles majeurs* à la transformation du rôle joué par les forces de l'ordre dans les manifestations festives populaires. L'ethnographie proposée par P. Viot, L. Pattaroni et J. Berthoud montre que, dans l'approche promue par la nouvelle gouvernance urbaine, la police est envisagée comme un acteur clé de la qualité de l'ambiance, affichant une attention relativement bienveillante envers les individus et recourant le moins possible, dans son intervention, aux formes autoritaires d'intimidation ou de répression physique (Viot, Pattaroni et Berthoud, 2010). Cette évolution trouve un écho particulier dans la création foisonnante de petits métiers chevillés aux objectifs de cohésion sociale en milieu urbain encouragés par les politiques de la ville. Ainsi le travail de « garant des lieux » réalisé par des « modérateurs d'ambiance » qui interviennent préventivement dans des circonstances où des « incivilités », ou du moins des situations tendues, peuvent surgir (Stroumza et Mezzena, 2016).

⁷ Ces questions très conséquentes ne font pas l'objet de cet article. Nous les soulevons par ailleurs (Breviglieri, 2013) et elles feront l'objet d'une analyse plus en détail dans un prochain texte. Notons toutefois, que face à la grande majorité des paysages urbains méditerranéens actuels, ce qui peut frapper à première vue, c'est le contraste saisissant qui s'est instauré entre l'image véhiculée par ces poches de *ville garantie* en quête des standards internationaux de qualité de vie et le développement anarchique de morceaux de ville dégradée, où siègent une hémorragie de pauvreté et une urbanisation sauvage. Le gouvernement au principe de la *ville garantie* intègre des objectifs selon leur fonction d'utilité mesurable, établissant l'ambition d'un projet urbain diamétralement et délibérément opposé à ces reflets de ville dégradée dont la prolifération reste marquée par le sceau de l'incommensurable. Et ce faisant, il construit, autant qu'il pérennise, un abîme de différences irréconciliables à partir d'un cadre de pensée manichéen dans lequel vient puiser un certain registre du mépris.

ensemble d'objectifs relativement complémentaires au regard d'une stratégie d'attraction (embellissement du complexe balnéaire, création d'un centre d'affaires, d'un pôle d'innovation, d'un parc immobilier de standing, etc.) (Cattedra, 2011 ; Le Marchand, 2011). Ces *Marinas* participent le plus souvent de projets de reconversion de friches industrielles portuaires en répondant d'une volonté de ne plus tourner le dos à la mer, tout en cherchant à exploiter plus judicieusement les espaces littoraux. Elles supposent l'idée d'espaces ouverts et récréatifs qui, cherchant à symboliser une qualité de vie en favorisant un cadre agréable de « bord de mer », s'alignent manifestement sur une offre d'architectures huppées reconstituées et, plus largement, de commodités standards reconnaissables à l'échelle quasi planétaire. En outre, se glissent souvent quelques traces folklorisées d'ambiances jugées « typiquement locales ». Cet espace demeure tout à fait propice à la réception d'un public de plaisanciers internationaux, dont la variété culturelle pourra participer du climat divertissant et attrayant souhaité par les promoteurs.

Il nous faut désormais prolonger la discussion pour bien comprendre comment cette expression de « vernis cosmopolite » s'élève jusqu'au niveau critique qui nous permettra de revenir sur le problème de l'appauvrissement actuel des ambiances auquel les villes méditerranéennes me semblent être particulièrement exposées. Pour progresser dans ce sens, un premier jalon doit être posé au niveau de la compréhension de l'arrière-plan normatif qui en soutient l'existence. Comme nous l'avons suggéré précédemment, l'espace bâti des marinas est aménagé pour que s'y déploie une civilité libérale de bon aloi, destinée au multiculturalisme car la cible phare demeure le plaisancier, quel que soit le lieu relativement lointain d'où il vienne. Ces sites, hautement pacifiés, libérés d'un ensemble de points de tension ou de friction qui particularisent souvent et diversement l'espace urbain méditerranéen, facilitent l'accomplissement d'un ensemble de relations de contact convivial, symétrique et passager avec un autrui lointain. Parmi les éléments discursifs ou visuels permettant d'inaugurer de telles relations, il est habituel de voir mis en avant la question de la provenance ou de l'origine individuelle, chacun se devant faire alors le maigre ambassadeur de sa propre culture d'appartenance supposée. Le multiculturalisme libéral permet précisément de traiter publiquement sa culture avec détachement, en formulant à son propos des opinions partageables sur des propriétés génériques ou des traits typiques facilement identifiables, ce qui facilite l'échange de premier abord. Se met ordinairement en jeu une forme de négociation sur les attraits relatifs des variétés culturelles dont l'écueil surgit parfois lorsque survient dans l'interaction un stéréotype blessant dont la violence révèle l'opération préalable de réduction de l'attachement culturel à ce format d'échange public⁸.

Il est donc important que cette rencontre, placée sous le sceau d'un « vernis cosmopolite », baigne dans un imaginaire culturel aride ; mais c'est précisément là aussi que l'on touche à ses propres limites relationnelles. Car bien que cet espace libéral multiculturel soit tout particulièrement tolérant et ouvert à la diversité culturelle, il faut pourtant questionner, pour en mesurer réellement l'accessibilité, *ce qui l'en coûte*, venant d'espaces publics méditerranéens qui ne sont que partiellement structurés par des principes libéraux, *d'y adhérer et d'en user*. Il en coûte un effort conséquent pour répondre d'exigences capacitaires présupposées par ces principes libéraux, pour en comprendre les modalités de phénoménalisation, en instituer les formes d'évaluation appropriées ou adopter les grammaires usuelles de l'agir et du commerce quotidien. La restructuration de certains espaces publics méditerranéens par une architecture et un urbanisme conçus dans et pour l'affirmation d'une culture libérale multiculturelle doit donc s'envisager à la fois en termes positifs d'ouverture aux vertus du libéralisme, mais aussi, dans un propos plus critique, de discordance phénoménale, de difficulté d'intégration, d'inaccessibilité, d'exclusion et donc d'injustice spatiale renforçant les inégalités tragiques qui laminent les sociétés du Sud.

⁸ De telles situations sont clairement recensées dans l'ouvrage que V. Cicchelli a consacré au cosmopolitisme des étudiants Erasmus (Cicchelli, 2012 ; cf en particulier le chapitre 7). On consultera aussi l'ouverture analytique proposée par J. Stavo-Debaugue qui envisage une pragmatique de l'hospitalité en la rapportant doublement aux structures communes de l'appartenance et aux modalités changeantes d'apparition de l'étranger (Stavo-Debaugue, 2009). Enfin, une analyse du format d'expression requis pour pouvoir s'inscrire individuellement dans un espace public libéral nous est aussi livrée dans : Thévenot, 2008.

Reprenons la question que nous posons plus haut : qu'est-ce que cette transformation implique au niveau primordial du *pouvoir* et du *vouloir* vivre-ensemble ? Qu'implique cette tolérance affirmée à la diversité culturelle en termes de perception et d'évaluation de la différence, et donc en termes de conception de l'étrangeté d'autrui ? En passant par tous ces lieux où se confectionnent des ambiances fondées sur la certification des choses et sur les standards de cohésion sociale donnant une garantie de paisibilité, de mixité, de monde récréatif, créatif et ludique, de *diversité plaisante*, c'est pourtant le seuil de tolérance à la *différence gênante* qui est particulièrement abaissé. Les poches de ville aseptisées permettent de neutraliser les éléments sensibles de l'expérience urbaine qui produisent des tensions porteuses d'embarras, de gêne, de désorientation ou de désaccord. Elles tendent à protéger le citoyen des *réalités éprouvantes*, notamment celles qui procèdent de l'altérité radicale du différent et de l'altération tragique du monde. Que la *ville garantie* veuille d'emblée écarter la possibilité du mouvement conflictuel, s'immuniser contre l'inconfort, chasser l'équivoque fâcheuse, bannir la présence des troubles fêtes, masquer l'intolérable différence, la positionne sur un axe de valeurs et de principes qui l'éloigne d'une certaine culture politique où les sociétés ont été soumises à la rudesse de l'épreuve d'une véritable interpénétration.

Pour avancer un degré plus loin dans cette réflexion impliquant les contributions de la ville au traitement réservé à l'étranger et à sa différence, on peut progresser vers la question de l'hospitalité posée d'un point de vue pragmatiste (Stavo-Debaugé, 2009). Elle fera de fait rejaillir la dimension des ambiances urbaines qui nous occupe ici. Mettre l'accent sur la manière dont la ville institue un certain rapport à l'étranger, relever la place qu'elle réserve à l'étrangeté de l'autre et aux qualités variables de son altérité, conduit à décrire l'idée du vivre-ensemble qu'elle dégage en arrière-plan. A ce titre, demandons-nous avec quelle précaution et sous quelle condition est-on fondé à pouvoir généralement caractériser la ville méditerranéenne comme étant, ou ayant été, *hospitalière* ? L'apport de cette question est de nous renvoyer à la manière dont l'espace de la ville pré-phénoménalise la présence de l'étranger, c'est-à-dire comment il se dispose à inclure ou à exclure le nouveau venu, à lui ouvrir des chemins d'accès ou à se dérober à sa quête de repères, à lui offrir une guidance ou à l'abandonner à sa propre perplexité. Nous avons déjà analysé en première analyse, à travers la politique culturelle de l'événementiel et le modèle urbanistique de la marina qui fleurit dans le bassin méditerranéen, une manière dont la *ville garantie* considère et reçoit l'étranger. En réalité, elle accueille dans un statut d'*individu* qu'il est en mesure d'incarner, elle lui garantit alors une coexistence pacifiée avec autrui à condition qu'il adopte un vêtement social qui réduise sa différence à une simple diversité culturelle fréquentable et qui potentialise son autonomie sur un espace urbain configuré comme un *panorama de choix optionnels reliés dans une structure réticulaire* où il projette une mobilité informée. En bénéficiant notamment d'un capital d'accès à internet, devenu par là même l'interface première de l'hospitalité, l'individu *choisit* ses options de déplacement et d'occupation du temps et de l'espace, tout en pouvant éviter, du moins minimiser, la rencontre *non choisie* avec l'autochtone. Remarquons aussi que l'ambiance, dès lors qu'elle est réduite à un « style d'ambiance » typifié et publiquement identifiable, est de cette manière introduite au rang du référentiel d'options qualifiées offertes au choix individuel du citoyen. Devant cette conception libérale multiculturelle de l'hospitalité, ne retrouvons-nous pas aussi un pivot de notre interrogation : quelle *réduction anthropologique* met en jeu cette transformation des lieux publics et habités dans l'espace méditerranéen, quelle expérience humaine y est défaite, quel bien commun en ressort miné dans son fondement et finalement gommé de la conscience collective puis de la réalité sociale ?

4. De l'appauvrissement des nuances de seuil (dans l'évolution générale des *médinas*)

C'est dans le cadre posé par cette interrogation que l'on doit revenir sur la description des aspects traditionnels de la ville méditerranéenne où la question de la coexistence avec l'étranger a toujours été prégnante et où elle s'est glissée et reflétée dans un tissu urbain serré, riche en fonctions institutionnelles intégrées, en réseaux de négoce, en espaces publics dédiés aux citoyens, en signes et symboles qui situaient l'ordre de la cité sous différentes autorités politiques et religieuses. Nous partirons de l'idée que ce tissu dense reflète des conditions de variations et de modulations possibles sur le thème de la

proximité et de la distance. Ces conditions résonnent avec une complexité des niveaux de seuil mettant au premier plan des *enjeux différenciés d'hospitalité*, notamment à l'échelle du voisinage. Fourmillent à travers ces liens resserrés les rapports les plus attentionnés comme la possibilité d'être livré à la mainmise du proche, là où s'enracinent les petits édifices relationnels fondés sur des pouvoirs personnels. La couche profonde de sens fondée dans les liens de proximité posant un problème de lisibilité ou d'accessibilité pour un public distant, le coût pour pénétrer, investir et intégrer cette ville est donc lié au degré d'efforts éventuellement consentis par les habitants pour maintenir une ouverture à l'étranger et le prédisposer à la rencontre. Envisagée de la sorte, on perçoit qu'il n'est pas possible de réduire la ville traditionnelle méditerranéenne à son caractère chaleureux, grouillant et vivant. Elle est aussi rugueuse ou hermétique, opaque et désespérante. L'étranger y pénètre en s'enfonçant dans une atmosphère d'indétermination, l'intrication dense de ruelles se déversant les unes dans les autres suscitant une tension constante sur la stabilité des repères sensibles d'orientation. L'hospitalité ou l'inhospitalité sont rendues nécessaires pour qu'il y trouve ou non son chemin, pour qu'il entende quel seuil franchir ou pas. Le statut de l'hôte s'y trouve, de fait, nécessairement relevé.

Il semble réaliste pour éclairer l'analyse et présenter cet enjeu d'hospitalité, de renvoyer à la complexité morphologique des médinas arabes, et notamment à l'entremêlement articulé de différents schémas d'ordonnement de l'espace qu'elles proposent. De manière à pouvoir aborder pleinement cet enjeu, il convient de relever les lignes intérieures de partage qui morcellent la médina en quartiers, eux-mêmes divisés en unités de résidence plus petites qui s'établissent souvent à partir de structures communautaires étroites (parentèle/clans) regroupées dans un espace de cohabitation resserrée (M'halla, 2000 ; Puig, 2003). Aussi, dès lors qu'il est appréhendé comme un espace commun familial de voisinage, le quartier se donne à voir comme soumis à une logique primordiale d'habitation : il se présente comme le lieu possible de l'extériorisation de la vie de la famille dont la contrepartie est une modulation sophistiquée et variable des degrés de protection de l'intimité des habitants. Les formes d'appropriation familière déployées dans cet espace commun font jaillir par contraste la présence de l'étranger et son propre sentiment d'étrangeté qui contribue à le tenir à distance du monde réservé des maisonnées. Sa présence renvoie alors à la charge considérable qui pèse sur son accueil, sur l'égard qu'on lui accorde dès lors qu'on l'intègre à l'espace commun familial, sur l'importance et l'exclusivité qu'on lui confère alors, et qui appelle en contrepartie un lot d'obligations qui l'attachent à son hôte, qui lui demandent une attention discrète afin de pouvoir traverser ces espaces habités sans gêner, sans trop s'exposer, ni ne montrer d'indifférence. La charge mutuelle qui vient d'être mentionnée ne saurait être si puissante sans la présence d'une configuration spatiale et architecturale disposant à une telle « grammaire de l'hospitalité » (Stavo-Debaugé, 2009). Un riche éventail de sensations se déploie à mesure que le visiteur pénètre dans la limite épaissie qui protège ce monde réservé ; limite faite de fines transitions successives et de gradations de seuils qui modulent progressivement la place qui est réservée à l'étranger. On devine ici, outre la pauvreté d'une lecture réduite au seul découpage public/privé, l'importance que joue l'irrégularité des configurations urbaines et architecturales ; les rétrécissements, dénivellations, chicanes, impasses, coursives ou angles coudés, s'ajoutant aux nombreux dispositifs d'articulation dedans/dehors propre aux édifices, permettent ce creusement nuancé du seuil, cette variation d'ambiances et pour finir, cet enchâssement d'espaces communs de qualités différentes⁹.

Une autre manière d'aborder la place occupée par l'émergence du divergeant, du différent ou de l'étrange dans la ville ancienne méditerranéenne nous pousse à évoquer la nature des processus endogènes qui la font changer de morphologie. Nous l'avons dit précédemment, la médina, à partir de laquelle s'est articulée notre réflexion, voit logiquement et quotidiennement se démultiplier des noyaux perturbants de résonance

⁹ *Linge étendu en plein air, plantes mises dans des pots ou dans divers autres réceptacles, tapis, pierres, chaises posées sur le trottoir pour s'y accommoder, nettoyage quotidien de la rue, mais aussi posture des corps habitants au seuil des maisons, échanges verbaux traversant la rue d'un palier à l'autre, port d'un vêtement d'intérieur dans le voisinage immédiat...* une très complète description des « pratiques de seuil » repérées dans Le Caire nous est livrée dans un ouvrage important de J.-C. Depaule (Depaule, 2014). Cette attention précise aux gestes d'appropriation de l'espace du proche voisinage ne relève pas d'une posture de déploration devant l'amorce de sa disparition, mais elle cherche à maintenir visible l'horizon élargi des grammaires habitantes, des usages citadins comme des pratiques architecturales.

sensible (gènes, frictions, nuisances, empiètements, etc.). Il s'y potentialisent troubles et tensions liées à la promiscuité de voisinage et aux différences affichées dans les manières d'habiter. Or, cette configuration sensible trouve, au niveau social et non juridique, des éléments de résolution à travers un large spectre de modulations relationnelles et de transformations architecturales *ad hoc* placées sous l'enjeu du « bon voisinage ». Des investigations consacrées aux mutations des quartiers anciens de Mahdia et de Tunis se sont penchées sur ces « compétences de citoyens » (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2002 ; Deboulet, 2003) qui, avant de recourir au niveau de la dispute qui menace de rompre un lien de voisinage édifié dans un temps long, trouvent d'abord des ressources complexes dans le respect d'un « devoir de réserve » (*ibid.*, 2003) ou, plus précisément, dans un certain effort de concession permettant d'éviter le conflit ouvert et de supporter silencieusement les désagréments endurés.

Mais on ne peut pas complètement limiter le rôle que tient la « différence dérangeante » à cette économie de la concession : les nuisances ressenties peuvent aussi être converties en préjudices subis donnant lieu à une accusation et une demande de réaménagement de l'espace mitoyen, elles peuvent impliquer des formes de concertations entre voisins immédiats, des assemblées et des consultations à l'échelle du quartier, et il en résulte parfois des recours plus officiels aux titulaires de certaines charges juridiques et religieuses. Les aménagements matériels du construit de l'habitation, et les modifications conséquentes de l'espace commun de voisinage, regardent d'ailleurs des points de références explicites dans la jurisprudence islamique (M'halla, 2000). La structure physique, vivante et évolutive de la médina traditionnelle tient donc en partie à cet accueil maintenu à la différence et au différend qui ont pour corolaire la « troublante ambivalence » du seuil que le voisinage intègre comme un élément constitutif de ce qui le divise et le rapproche (Melliti, 2002). Cette structure vivante et cette atmosphère d'indétermination qui enrobe le seuil se traduisent ainsi par des remodelages progressifs, continus et circonstanciés de la configuration architecturale et urbaine. Le cas du *finâ* reste un bon exemple de cet « art de dilater le seuil » (*ibid.*), de permettre à la ville une certaine extensibilité du bâti qui maintienne une place à l'initiative architecturale imaginative des habitants et à l'esprit critique citoyen. Il est aussi une manière puissante de creuser simultanément dans la tonalité variée des ambiances urbaines et dans la nuance des sentiments d'appartenance, mais encore de disposer la matière physique urbaine aux subtilités culturelles de l'hospitalité, dans le respect des traits anthropologiques les plus fins¹⁰.

Toutefois, l'évolution actuelle du tissu médinal tient largement à d'autres dynamiques. D'un côté, ce n'est plus seulement l'intensité ambivalente de la relation de voisinage qui conditionne les remodelages progressifs et l'organisation en devenir constant de l'espace commun du quartier. Désormais, l'espace urbain se retrouve perforé par de multiples projets *individuels* de (re-)construction appelant sensiblement à l'indifférence de tous devant les choix de vie optés par chacun, et donc permettant la possibilité de se décharger de certaines obligations mis en jeu par le voisinage direct et la mitoyenneté, pendant que progressivement *se désacralise la figure de l'hôte*. De l'autre côté, se normalise un *standing* de vie tourné vers le confort de la *privacy* libérale qui suscite le recours massif aux standards européens de la qualité urbanistique et architecturale et qui alimente massivement cette économie de la (re-)construction, une économie relativement corrompue et largement déconnectée des techniques constructives locales et traditionnelles en perte de crédibilité.

Il y a sans doute à trouver dans la légitimité éminente et la prétention totalisante de ces standards de qualité un élément de compréhension du désarroi méditerranéen face à l'arrogance d'un monde libéral occidental normalisateur et ethnocentré. Ce désarroi ne fait pas qu'osciller de manière ambivalente entre fascination et détestation, il témoigne aussi et surtout de la *résistance fragilisée* d'un fonds culturel émergent d'héritages

¹⁰ Le *finâ* est un élément d'habitation additionnel qui trouve à s'étendre dans la rue (au niveau du sol ou en hauteur) autour de l'édifice habité. Il est déjà mentionné dans les traités d'urbanisme médiéval et du droit musulman (Raymond, 1989). Il est important de considérer qu'il n'implique pas seulement une modification des tracés de démarcation ; le rétrécissement d'espace qu'il produit configure aussi un nouvel effet de seuil qui met en jeu autant la question publique de la circulation dans la rue, que la dimension centrale dans les pays méditerranéens de l'indiscrétion visuelle et de la préservation de la pudeur.

civilisationnels remarquables. Cette fragilité peut être observée partout où l'on tend à voir se renforcer cette légitimité qui déplace avec elle des « bonnes pratiques » et des « méthodologies » jugées (et souhaitées) transposables à plus grande échelle. C'est une structure évaluative, escortée par une idéologie managériale, qui se déploie ainsi. Comme en attestent certaines recherches sur le Maghreb, l'outillage participatif, qui relève de cette dynamique en faisant valoir un label démocratique et en promouvant un espace libéral de négociation et de partenariat, peine tout particulièrement à y inclure véritablement les acteurs civils (Cattedra, 2010). Et par là, il contribue à bloquer la transmission et la réactualisation d'un ensemble d'outillages traditionnels et de lectures des patrimoines hérités. Il y a certainement ici matière à devoir repenser la nature et la forme de l'investissement participatif en fonction de la manière dont les participants s'efforcent de lui donner du sens, comme le réalise par exemple sur le terrain du sud marocain l'anthropologue et architecte Salima Naji (Naji, 2013). Sans de telles exceptions, on pourrait penser que les villes du sud n'apparaissent plus qu'à l'ombre des fières métropoles qui font miroiter internationalement leurs indicateurs chiffrés de performance. En contrepoint s'expose la grande difficulté que connaissent désormais ces villes du sud à pouvoir témoigner de la richesse de leur différence et à signifier pleinement l'ontologie de leur grandeur fondée sur des histoires croisées et différentielles. C'est-à-dire, plus concrètement, à faire valoir, révéler et *mettre en rivalité* d'autres visions du monde qui ont historiquement pris leur sens dans des contextes polémiques, d'autres potentialités de partage de la vie commune, d'autres dimensions d'expérience politique, d'autres manières de discerner les propriétés des choses et de prodiguer des biens et finalement, d'autres conceptions d'aménagement et d'habitation de l'environnement urbain.

5. Péril herméneutique et perte de contexte historique

C'est néanmoins en tant qu'elles ont été armées pour de tels efforts d'hospitalité qu'il revient aux villes méditerranéennes d'avoir pu témoigner de profonds arts de vivre. Et les conceptions de l'hospitalité qui s'en dégagent doivent être placées en référence à l'espace bâti et à ses transformations, car non seulement il reflète un appui visible parmi les choses qui s'offrent à l'accueil, mais il demeure aussi le témoin privilégié de la manifestation tangible et symbolique des sens du propre et du commun, des formes de possession et de partage de la terre. Ce que dévoilent quantité d'urbanités propres à l'espace méditerranéen, c'est le caractère de sédimentation progressive des édifices conçus les uns après les autres au fil du temps, c'est un « message polyphonique » d'une grande complexité (Ricœur, 1988), se déformant à travers la tonalité tragique de l'histoire, et derrière lequel on pourrait donc retracer des modalités d'accueil et des possibilités d'appropriation variées, plus ou moins capables d'absorber des conceptions du monde divergentes... *lieux où s'accrochent des légendes, rues où se retracent des aventures prodigieuses, sillons imaginaires laissés par des figures mythiques (prophètes, saints, idoles ou héros nationaux), vestiges permettant d'audacieuses lectures, colonnes séculaires parmi tant de sédiments architecturaux, dômes éclatants et minuscules reliques fichées entre deux murs, places gardant trace de sacres comme de saccages, enfilade serrée de petites boutiques chacune à l'image de leurs propriétaires, placettes où flotte l'impression d'une douceur de vivre, bâtisse discrète portant en elle son lot d'énigmes, empreintes sur la pierre visiblement laissées par la répétition des usages habituels, façades laminées ou protégées de la puissante scansion des rythmes saisonniers, labyrinthe tortueux de ruelles déformées par différentes strates d'occupation, passages sombres et étroits où jamais les pieds d'un étranger n'ont osé s'aventurer, emplacement jalousement conservé sur la terrasse d'un café...*

Partant de cet aspect de la personnalité des villes méditerranéennes (mais dont on se gardera bien d'en faire *la* – seule – spécificité *des* – seuls – espaces méditerranéens), on peut souligner combien elles apparaissent comme des œuvres ouvertes en attente de nouvelles références architecturales soudées au récit historique, combien elles ont la valeur d'un *contexte* que l'on découvre comme on déplie un « tissu narratif » (Mongin, 2005). Et il nous faut admettre, comme le signalerait Paul Ricœur, qu'il y a souvent de l'inextricable dans leur lecture, qu'elles nous laissent en proie à la perplexité parce qu'il n'est jamais évident de retracer une cohérence à travers leur désordre apparent (Ricœur, 1998). Le récit de l'espace méditerranéen reste tout particulièrement enchevêtré à la temporalité scandée par une succession d'actes architecturaux dont les traces demeurent. Et chaque geste d'appropriation, qui en fournit une certaine lecture en s'agrégeant

progressivement à la ville, sillonne une profondeur temporelle où s'articulent des couches de sens diverses, où s'entrelacent d'incertaines lignes de seuil, où se jouent toutes les ambivalences puissantes de l'attachement au lieu. Ces éléments de nuance qui à la fois troublent et enrichissent la lecture des ambiances urbaines ne sont pas à dissocier d'un héritage pluriel dont l'espace méditerranéen est riche, y compris d'une histoire profondément conflictuelle qui, elle aussi, impose une essence visible à la ville et reflète un laborieux apprentissage de la coexistence assumée avec la figure de l'étranger - et notamment pour y octroyer une place aux minorités reconnues : religieuses, nationales ou ethniques. La difficulté de cet apprentissage a largement tenu à *l'amplitude exceptionnelle des différences* mises en jeu dans des espaces urbains extrêmement resserrés, le fourmillement rayonnant des activités humaines accompagnant des échanges situés sur le niveau plus vaste des aires de civilisations. Or c'est toujours une dynamique complexe qui s'est affirmée sur ce dernier niveau, constituée d'emprunts et de rejets supposant un enchaînement de tensions, de déchirements internes, d'inertie et parfois de résistances aveugles devant la modernité ou de résurgence brutale d'ostracismes condamnant alors toute percée démocratique. Le récit historique de Braudel sur la Méditerranée, analyse P. Ricœur, dévoile, sous la figure du lent déclin de sa présence dans le monde, tout autant la fragilité des œuvres humaines que la nature périssable des grandes civilisations (Ricœur, 1983).

C'est sur ce point, nous rappelle J. Dakhli, que l'on doit rester attentif à la nature historique des civilisations et des cultures méditerranéennes fondées sur l'intrication des sociétés donnant lieu à une « identité coextensive, sinon coalescente » (Dakhli, 2005). L'entrecroisement d'influences et le tissage de traditions accumulées ont bien déposé un sédiment complexe d'inscriptions et de fondations diverses et tumultueuses sur un ensemble important de cités du bassin méditerranéen. Certes, il est possible de souligner l'attrait civilisateur de l'ère hellénistique, mais ses modèles urbanistiques se sont très tôt amalgamés, dans un vaste mouvement d'influence mutuelle, avec ceux de la tradition orientale (Djaït, 1986). A cet égard, il ne faut perdre de vue ni les apparentements pluriels, provenant de civilisations méditerranéennes variées, ni les tendances dissociatrices, à laquelle l'Islam, comme les villes arabes, ont toujours dû faire face pour préserver un tissu de cohérence et de solidarité (Gardet, 2002). Ce modèle d'existence agencé sur un espace de côtoiement dense et continu, reposant sans cesse la question des conditions de compatibilité et d'incompatibilité des différents liens d'appartenance, innervant intensément des circuits d'échange différents, invite à voir « plusieurs âges du cosmopolitisme méditerranéen » (Escalier, 2003). Et à travers eux, des compositions complexes du vivre-ensemble, toujours sous la menace d'un déséquilibre, connotées par des dynamiques de rapprochement n'excluant pas les crises, le conflit ou parfois les stratégies d'évitement. Dans un article consacré aux villes de la Méditerranée orientale (1850-1950), J. Métral rappelle toute la fragilité de leur cosmopolitisme : « marchandes et communautaires », criblées de « tensions contradictoires », fondées sur le pouvoir de la négociation, sur le « négoce des identités », sur des « processus d'interconnaissance plus ou moins approfondie » et le « risque constant du désaccord », elle furent tout autre chose que des « lieux pacifiés, équilibrés et harmonieux où chaque citoyen aurait pris du plaisir à rencontrer l'Autre, à échanger et partager les différences en toute réciprocité » (Métral, 1994, p. 70).

On se trouve être alors relativement éloigné de l'horizon cosmopolitique qui accompagne le déploiement de la *ville garantie*, et qui nous était apparu précédemment sous l'angle critique d'un « vernis cosmopolite ». Il serait plus pertinent de relier cette dernière au modèle politique libéral qui s'est accordé avec le déploiement de la grande métropole industrielle nord-américaine du XIXe et XXe siècle¹¹. De ce modèle, sur lequel s'est greffée l'image du *melting-pot*, G. Simmel en restitue méticuleusement les tonalités d'ambiance. Il l'oppose d'ailleurs à « l'atmosphère de tension » de la cité antique (« animation, excitation, coloration de la vie athénienne ») qui garde le « caractère de la petite ville » (Simmel, 2013, 59). Dans un rapport au monde devenu « sans frontière », la liberté de mouvement ou de déplacement y est permise pour chacun, y compris pour

¹¹ Ce point est plus largement développé dans : Breviglieri, 2013. Il est important de noter que le libéralisme politique s'est distillé et a pris la mesure de différents courants de pensée. Nous sommes ici particulièrement attentifs aux manières dont il s'est établi sous la forme d'un multiculturalisme libéral et dont il s'est parallèlement coulé dans certains sillons tracés par le capitalisme contemporain.

l'étranger qui est happé dans la sphère d'indifférence qui lui assure son anonymat. Son attitude libérale et « blasée » lui permet de rejoindre des espaces publics où il renonce à y manifester ses convictions politiques, corporatistes ou religieuses, qu'il relègue dans sa sphère privée (*ib.*, p. 76)¹².

Mais la ligne de démarcation ne s'arrête pas là. Aux identités coextensives que suppose les figures du multiculturalisme méditerranéen, s'oppose aussi une *doxa* qui véhicule l'idée que les cultures forment des « blocs intangibles et largement inconciliables » dans leur fond le plus propre, leur confrontation mettant en jeu un « péril géopolitique » (Dakhli, 2005). Poussé à sa limite, ce raisonnement aboutit à la supposition que tout contact entre ces blocs produit un choc dont l'effet mécanique serait une scission violente entre un Nord « occidental » démocratique et un Sud « islamique » théocratique (*ibid.*). Et il semble que c'est en accord tacite avec cette *doxa*, et même dans son prolongement, que pilote le gouvernement urbain contemporain, plaçant fréquemment la question de l'intégration de communautés différentes à l'horizon de l'émeute urbaine ou du risque de l'enclavement communautaire dans les territoires des quartiers marginalisés jugés *a priori* comme « explosifs ». Or ces derniers font bien résonner un écho lointain à l'image préalablement mentionnée des blocs ethniques s'entrechoquant à l'horizon d'une « urgence géopolitique ».

Il faut souligner de nouveau la ligne de paradoxe qui se dessine : cette gouvernance formule (dans une grammaire libérale multiculturelle) des indicateurs de cohabitation et des objectifs d'intégration, elle normalise un espace d'habitation conçu pour accueillir des standards de qualité de vie faisant une place considérable aux mobilités individuelles, mais elle introduit simultanément des critères d'intégrabilité particulièrement exigeants pour les populations sédentarisés dans les quartiers d'exclusion où subsistent d'autres modèles de cosmopolitisme clairement dévalorisés. Si la ville se transforme aujourd'hui, c'est dans le sens d'un aménagement normalisé qui facilite un pilotage à distance médiatisé par l'outillage technique certifié de l'expertise urbanistique qui reste relativement déconnecté de la réalité et de l'expérience mondaine de ces quartiers. Certes, elle prétend favoriser une certaine intégration de la différence de l'étranger au sens large, *mais* seulement à condition qu'il se détache des enjeux sensibles et divergents liés à la profondeur de son appartenance communautaire, qu'il se plie à un registre de communication strictement non polémique, qu'il adhère à une forme de réductionnisme et de relativisme culturel, ou qu'il se montre capable d'utiliser un équipement contractuel favorisant l'augmentation de ses pouvoirs individuels. C'est pourquoi, considérant le pouvoir oblitérant et la faculté de métamorphose de ce gouvernement urbain, se pose désormais la question de savoir si la culture urbaine des cités méditerranéennes est encore en mesure de porter la trace de son destin polémique où se sont ébauchées obstinément, dans des tourments toujours renouvelés, et malgré l'émergence constante de différences croisées et d'oppositions affirmées, une succession de nouvelles figures sociales et spatiales de vies communes.

6. La défaite de l'inattendu et le règne ambiguë de l'événementiel

« Bailaricos, arraiais, Marchas Populares e inúmeras manifestações ao culto antoniano, homenageiam aquele que é considerado pelo povo o Santo padroeiro da cidade e das Festas de Lisboa, revisitando tradições antigas, religiosas e profanas, com a actualidade e a espontaneidade de todos os tempos... o festival Lisboa Mistura, onde música do mundo se 'mis-tura' com Lisboa, num diálogo intercultural de experiências que inscreve novas linguagens artísticas... O futuro (que se cria com memória) começa também no Andar em Festa que este ano resulta de um desafio lançado ao público para intervir em locais singulares: as escadarias da cidade... ».

Mais comment, à travers l'aménagement scénarisé de ces espaces urbains, *autorisés* par la gouvernance du standard certifié et rendus attractifs par la culture de l'événementiel, s'organise le rapport au temps et à la condition historique de la ville ? D'un côté, les

¹² On pourra consulter un texte qui, partant notamment des travaux de Simmel, place la question de l'ambiance au centre de la dialectique émancipation/discipline (Bonicco-Donato, 2012) ; je renvoie aussi à un texte de L. Carlier attentif aux ancrages écologiques ou empiriques du cosmopolitisme de R.-E. Park (Carlier, 2016).

programmations de type festif et artistique, qui généralement favorise la scénographie originale de lieux emblématiques, renforce, auprès du public, l'élaboration d'une conscience patrimoniale universalisable. Et en un sens, toute ville attractive, et toute industrie culturelle rapportée à la commercialisation de l'espace public et du patrimoine culturel, l'appellent de leurs vœux et mettent en jeu une interprétation sélective et édulcorée du passé (Vicari Haddock, 2013). Mais c'est alors moins l'inscription dans la durée historique et l'effort rétrospectif qui sont recherchés, que l'émergence de langages artistiques surgissant au contact du lieu autorisé à travers une variété d'*interventions* et d'*installations* temporalisées par la durée de l'événement programmé. Tout en cherchant à contourner les platitudes commémoratives et cérémonieuses, l'histoire du lieu ne devant en aucun cas représenter ce « lourd fardeau » qui menacerait la légèreté festive, ces événements ne relèguent que sur un plan insignifiant une lecture véritablement agonistique et controversée des fondations historiques de la cidadinité et des fragiles compositions du vivre-ensemble qui en émanent.

Dessinées ici pour un public multiculturel de passage, les mises en scène fondées sur le détournement ludique et créatif d'éléments traditionnels vont alors renoncer à la part conflictuelle de l'histoire en cherchant à refléter des compositions heureuses d'héritages culturels, éléments syncrétiques affadés et largement standardisés, conçus pour faire reluire un label attractif de « ville cosmopolite ». Et si l'on considère que, de ces événements programmés dans l'agenda politique pour répondre à l'objectif de renforcer l'attractivité urbaine, nulle problématique publique ne s'expose, nulle fracture sociale ne se rejoue, nulle trace de convictions censées faire débat n'émerge, nulles rivalités de vue ne persistent, alors cela signifie en un sens qu'ils demeurent vides de potentialités de formation historiques. Cela implique que l'horizon sommaire des séquences narratives séduisantes que reflète la manifestation conserve essentiellement un pouvoir spatialisant et climatique qui vise à faciliter une intégration libérale d'un public international. Il la facilite ainsi, à la manière d'un *prétexte*, sur un fond commun bien connu à partir duquel une diversité d'ambiances prend forme, selon la nature des sites investis et selon les phases de concentration et de relâchement qui rythment la durée de l'événement.

Il semble évident, par exemple, que les traditions festives lisboètes en l'honneur de *San Antonio*, revigorées chaque année au seuil de l'été, ne valent aux yeux du large public touristique que dans la mesure où elles sont spontanément réinventées, non pas au bénéfice du potentiel critique de l'histoire qu'elles pourraient véhiculer, mais d'abord en tant qu'elles contribuent à alimenter un imaginaire symbolique trivial. Un imaginaire que les compositions artistiques présentées « à la carte » vont tordre en tout sens pour cautionner la qualité créative de l'événement, faisant vibrer l'adhésion au mythe folklorisé, provoquant la contagion affective des champs de résonance interpersonnels que réclame le divertissement festif. En cela, ces manifestations imposent une dimension nécessairement attrayante et superficiellement syncrétique, diffusant auprès du public, et derrière la barrière de la langue, le sentiment d'atteindre ensemble un cristal immémorial du lieu auquel peut s'accrocher la dimension euphorisante d'être à l'unisson avec d'autres individus. Nous sommes alors loin des fonctions subversives que les fêtes séculaires d'origine urbaine mettaient parfois en jeu dans tout le bassin méditerranéen ; générant des espaces soudains et incongrus de potentialisation de la critique et de libération ou d'extension du périmètre d'action permettant de viser sans crainte l'inconnu.

D'un autre côté, cette offre scénarisée, qui se présente comme un éventail de choix au public consommateur de l'événement, permet aux temporalités individuelles de se brancher les unes avec les autres selon des articulations multiples. Dans ce cadre, où il devient important de pouvoir naviguer ensemble ou séparément entre des lieux qui finissent par représenter la ville comme un collier temporaire de performances culturelles localisées, on constate le rôle clé qu'une approche synchronisée et cartographique de l'espace est censée exercer. Les séquences narratives du projet peuvent être projetées au niveau d'une simple dimension cartographique qui voit se croiser la programmation officielle de l'événement culturel et la combinatoire du choix individuel réajustable en temps réel au gré des interactions entre individus et en fonction du système d'information et de guidage intégré aux cartes diffusées au public (carte interactive lorsqu'elle s'allie les technologies de géolocalisation par GPS). C'est alors que prend forme pour chacun des participants, choisissant entre les différentes possibilités offertes, mais consentant implicitement à voir sa conscience rêveuse largement canalisée à travers

ces systèmes implicites de guidage, cet itinéraire individualisé dans la ville normalisée dont nous parlions plus haut.

Il y a, derrière la multiplication de ces ambiances tièdes et labélisées, le persistant refus que la ville puisse se transformer en s'appuyant sur une réserve d'inattendu, sur ce qui viendrait possiblement en altérer l'ordre programmé, sur ce qui ferait que certains événements, dans leur irruption même, puisse perturber l'espace référentiel qui normalise son environnement. On pourrait comprendre en ce sens la charge infiniment traumatique laissée par les attentats terroristes récents dans ces métropoles qui répondent au défi de la gouvernance actuelle : elles semblent, devant une fureur de l'histoire jugée inmaîtrisable, laissées en proie à leur propre faiblesse, n'ayant plus sous la main que des ressorts défensifs dérisoires qui renforcent une angoisse polarisée autour des figures de l'étranger : état d'urgence, contrôle de l'identité individuelle et crispation ravivée sur la maîtrise des flux migratoires. Devant cette fureur d'apparence inmaîtrisable, le *souci du calculable* qui anime de part en part la *ville garantie*, doit soudain se résoudre à sa futilité et à son impuissance. Mais alors, pour replacer la discussion sur le plan politique et moral : où donc faut-il puiser l'énergie du vivre-ensemble si rien d'inattendu ne vient susciter le souhait de remettre en perspective le bien commun et rouvrir l'espace de communication aux lueurs fragiles de l'utopie ? Et si l'étranger figure cette réserve d'inattendu, comment assumer ce qui, venant de lui, met en tension la communauté des citoyens, expose au risque de l'incommunicabilité, impose la tâche active et périlleuse de construire la pluralité en acceptant d'être concerné par les charges du passé que le nouveau venu emporte avec lui ? Ainsi, cette réserve d'inattendu n'implique pas seulement que les arts de vivre ensemble œuvrent à la faveur des perplexités et de l'imagination qu'elle suscite, elle contribue aussi, et l'urbanité méditerranéenne en a souvent tiré sa dignité propre, à enrichir l'expérience de l'autre comme étranger et à nuancer la géométrie des champs sensoriels menant au seuil du différent. Et donc, en même temps qu'elle travaille dans le sens d'une sensibilisation au différent, elle interroge profondément l'expérience temporelle de la ville, à la fois dans sa dimension périssable, dans sa capacité à tolérer des mémoires concurrentes ou dans sa manière de nourrir des mouvements d'ancrage et des cheminements d'appropriation variés dont B. Lepetit rappelle qu'ils ont aussi le caractère d'une compréhension interprétative des formes urbaines déjà là, donc le pouvoir de réactiver les potentialités sémantiques inscrites dans l'histoire sédimentée du lieu (Lepetit, 1993).

Le statut nécessairement restreint que la *ville garantie* accorde à l'inattendu dans la perspective d'un traitement normalisé de l'environnement urbain reflète donc en un sens un amenuisement des possibilités d'être exposé aux effets de l'histoire. Une floraison de projets passés au filtre des procédures de qualité reflète une gouvernance fondamentalement inquiète devant ce qu'elle désigne comme la probabilité de voir se manifester certains phénomènes aléatoires et catastrophiques. De sorte qu'émerge ce très considérable appel de garanties qui vient orienter une conception de l'environnement urbain destinée à un public d'individus soucieux de la conformité de son monde ordinaire aux standards de qualité. Cette conception, faisant désormais largement recours à une modélisation numérique cherchant à paramétrer les phénomènes émergents, à réduire les incertitudes recoupant des risques objectifs et à les intégrer à des formes souples de planification, concerne en premier lieu les projets de renouvellement ou de développement urbain, mais imprègne aussi tous les référentiels d'évaluation qui grèvent les initiatives sociales et culturelles censées *animer* l'espace public urbain. Dans un tel monde où s'infiltré une atmosphère d'une fadeur particulière, l'inattendu ne conserve qu'une place ambiguë et très relative, reconnue principalement sur un mode mineur dans la culture programmée de l'événementiel et du divertissement. Une culture qui, pour finir, relève du vaste champ occupé par les dispositifs participatifs favorisant l'émergence des pouvoirs d'agir citoyens et individuels. Quant à la multiplication de ces manifestations-événements de caractère socioculturel pilotées par une même forme de gouvernance, elles font certes varier des atmosphères (ré-)créative d'une ville à l'autre, mais tout en les faisant graviter autour d'un même modèle de structuration libérale de l'espace sensible mis en commun. Le geste d'appropriation de la ville n'est alors pas seulement privé d'un horizon d'attente qui excède la simple occupation festive ou cérémonielle du lieu, il est aussi foncièrement limité aux seules *réactions* émanant de cette force de gravitation.

*

On peut soupçonner que cet aspect relatif à la gouvernance urbaine contemporaine mine tout particulièrement les sociétés méditerranéennes qui, devant les crises actuelles qu'elles traversent, réclament de revisiter, régénérer, ou recréer un imaginaire politique, bref de remettre en marche des valeurs publiques et civiques. Or, le rapport à l'espace public impliqué par cette gouvernance ne va en rien dans ce sens : il répond d'un investissement passager davantage qu'à une dynamique d'appropriation, il s'inscrit dans une ambiance où prévaut spontanément une tonalité implicitement consensuelle reposant notamment sur les possibilités toujours plus grandes de connexions interindividuelles. D'ailleurs ces dernières contribuent largement à conditionner et à faire se propager quasi instantanément certains affects nourrissant aussi bien une latence pulsionnelle, qu'une réactivité émotionnelle passagère et discontinue : allégresse festive pouvant retomber brutalement sur des formes d'anxiété individuelle, vagues éphémères et viscérales d'indignation, dramatisation soudaine et outrée du déshonneur identitaire, etc. De ces moments tranchés d'investissement émotif de l'espace public émerge un puissant esprit d'unanimité et une manière de saturer abusivement l'espace de la vérité en discréditant notamment tout élan singulier d'opposition, de déconstruction ou de reformulation pluraliste qui en contesterait la légitimité. De fait, il ne s'y trouve que peu de place légitime pour la survenue inchoative d'éléments troublants à partir desquels se creuse, dans un désordre naissant situé aux seuils de l'étrangeté, une sensibilité aux problèmes plus vaste qui regardent la ville en son entier et finissent par questionner les problèmes publics éprouvés dans leur temporalité propre. Et plus loin, mais non sans lien, se tarissent l'intensité polémique et le débat civique aiguës par une réappropriation lucide du passé, s'effondrent l'exercice de la vigilance critique et le repositionnement d'une volonté de vivre-ensemble dans des réalités historiquement transformées, se grève enfin l'imaginaire archaïque qui rappelle les lointaines intentions civilisatrices de la ville. On peut estimer en fin de compte que la diffusion de ces climats unanimistes, non seulement renforce la forte carence démocratique constatée dans l'espace politique méditerranéen contemporain, mais qu'elle en menace l'héritage civilisationnel le plus précieux, celui dont témoigne encore des aspirations pluralistes secrétées par des divergences historiques remarquables.

Références bibliographiques :

BARTHEL Pierre-Arnaud, 2003, « Les lacs de Tunis en projets : reflets d'un nouveau gouvernement urbain », *Annales de Géographie*, 112, n° 633, pp. 518-536.

BARTHEL Pierre-Arnaud et Eric VERDEIL, 2008, « Experts embarqués dans le « tournant financier ». Des grands projets urbains au sud de la Méditerranée », *Annales de la recherche urbaine*, n° 104, pp. 38-48.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle et Agnès DEBOULET, 2000, *Les compétences des citoyens dans le monde arabe : Penser, faire et transformer la ville*, Paris, Karthala.

BREVIGLIERI Marc, 1997, « La coopération spontanée. Entraides techniques autour d'un automate public », in CONEIN Bernard & Laurent THEVENOT (dir.), *Cognition, Information et Société*, « Raisons Pratiques » n°8, Éd. de l'EHESS, pp. 123-148.

BREVIGLIERI Marc & Danny TROM, 2003, « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citoyennes et habitantes de la ville », in CEFAL Daniel & Dominique PASQUIER (dir.), *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, Paris, PUF, pp. 399-416.

BREVIGLIERI Marc, 2007, « L'intranquillité du voisin. Étude sur la potentialisation de la dispute en régime libéral », *La Revue Rhizome (Revue nationale santé mentale et précarité)*, n° 27.

BREVIGLIERI Marc, 2007b, « L'arc expérientiel de l'adolescence : esquive, combine, embrouille, carapace et étincelle », *Éducation et Sociétés. Revue internationale de sociologie de l'éducation*, 19, pp. 99-113.

BREVIGLIERI Marc et Vincenzo CICHELLI, 2007, *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petits pas*, Paris, INJEP-L'Harmattan, Collection Débats Jeunesses.

BREVIGLIERI Marc, 2008, « Le « corps empêché » de l'usager (mutisme, fébrilité, épuisement). Aux limites d'une politique du consentement informé dans le travail social », in Payet Jean-Paul, Giuliani Frédérique & Denis Laforgue (dir.), *La voix des acteurs*

faibles. De l'indignité à la reconnaissance, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (collection : Le sens social), pp. 215-229.

BREVIGLIERI Marc, 2013, « Une brèche critique dans la « ville garantie » ? Espaces intercalaires et architectures d'usage », in in COGATO-LANZA Elena, PATTARONI Luca, PIRAUD Mischa & Barbara TIRONE, *De la différence urbaine. Le quartier des Grottes / Genève*, Genève : Métis Press, pp. 213-236.

BREVIGLIERI Marc, 2014, « La vie publique de l'enfant », *Participations. Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté*, 2, pp. 97-123.

BREVIGLIERI Marc, 2015, « L'enfant des villes. Considérations sur la place du jeu et la créativité de l'architecte face à l'émergence de la ville garantie », *Ambiances* [En ligne], Enjeux - Arguments - Positions, mis en ligne le 20 avril 2015. URL : <http://ambiances.revues.org/509>

BREVIGLIERI Marc et Imen LANDOULSI, 2016, « Gestes publics d'appropriation et phénoménalisation progressive d'une ambiance. Autour d'une source sacrée intégrée à la réhabilitation d'une médina (Tiznit, Maroc) », in REMY Nicolas et Nicolas TIXIER (dir.), *Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances*, Volos, International Network Ambiances ; University of Thessaly, vol. 1, pp. 105 – 110.

BREVIGLIERI Marc, *à par.*, « Lisbonne, XXI^e siècle. Vers un nouvel espace référentiel urbain : standards de qualité, aménagement certifié, ambiance programmée », *EspaceTemps.net*.

CARLIER Louise, 2016, « Les apports de R. E. Park pour une approche sociologique du cosmopolitisme », *EspaceTemps.net*, Travaux, <http://www.espacestemp.net/articles/les-apports-de-park-pour-une-approche-sociologique-du-cosmopolitisme/>

CATTEDRA Raffaele, 2011, « Projet urbain et interface ville-port en Méditerranée », *Rives méditerranéennes*, n° 39, pp. 81-102.

CICCHELLI Vincenzo, 2012, *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation des jeunes en Europe*, Paris, Presses de SciencesPo.

DAKHLIA Jocelyne, 2005, *Islamicités*, Paris, PUF.

DEBOULET Agnès, 2000 ?, Une médina en transformation : travaux d'étudiants à Mahdia, UNESCO ; Etablissements Humains et Environnement Socio-culturel, 52. URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001324/132441f.pdf>

DEPAULE Jean-Charles (avec la coll. de Jean-Luc ARNAUD), 2014, (1985), *A travers le mur*, Marseille, Editions Parenthèses.

DJAÏT Hichem, 1986, *Al-Kufa. Naissance de la ville islamique*, Paris, Maisonneuve & Larose.

ESCALIER Robert, 2003, « Le cosmopolitisme méditerranéen : réflexions et interrogations », *Cahiers de la Méditerranée*, 67, p. 1-13.

GARDET Louis, 2002, *L'islam. Religion et communauté*, Paris, Desclée de Brouwer.

GEORGELIN Hervé, 2003, « Smyrne à la fin de l'empire ottoman : un cosmopolitisme si voyant », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 67, pp. 125-147.

INGALLINA Patrizia (dir.), 2009, *L'attractivité des territoires : regards croisés*, Paris, PUCA/Actes des séminaires ; URL : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/actes_attr_territoires.pdf

LE MARCHAND Arnaud, 2011, « De la requalification spectaculaire au « working waterfront » », *Rives méditerranéennes*, n° 39, pp. 65-80.

LEPETIT Bernard, 1993, « Une herméneutique urbaine est-elle possible ? », in LEPETIT Bernard et Denise PUMAIN (dir.), *Temporalités urbaines*, Paris, Economica, pp. 287-299.

MATTHEY Laurent, 2014, *Building up Stories. Sur l'action urbanistique à l'heure de la société du spectacle intégré*, Genève, A.Type éditions.

- MELLITI Imed, 2002, « Seuils, passages et transitions. La liminarité dans la culture maghrébine », in Kerrou Mohamed (dir.), *Public et privé en Islam. Espaces, autorités et libertés*, Paris, Maisonneuve & Larose, IRMC, pp. 177-199.
- METRAL Jean, 1996, « Réflexions sur le cosmopolitisme des villes de la Méditerranée orientale, 1850-1950 », in *Chypre hier et aujourd'hui entre Orient et Occident*. Actes du colloque de Nicosie, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée J. Pouilloux, pp. 69-73.
- M'HALLA Moncef, 2000, « La médina, un art de bâtir », in BERRY-CHIKHAOUUI Isabelle et Agnès DEBOULET (dir.), *Les compétences des citoyens dans le monde arabe : Penser, faire et transformer la ville*, Paris, Karthala, pp. 41-50.
- MONGIN Olivier, 2005, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil.
- NAJI Salima, 2013, *Ksar d'Assa. Sauvegarde d'un port du Maroc saharien*, Rabat, Edition DTG Société Nouvelle.
- PIRAUD Mischa et Luca PATTARONI, 2017, « Politiques des mondes de l'art : signification, diagramme et production », In FLEURY Laurent & Guy BELLAVANCE (dir.), *Champs, Mondes, Scènes au prisme des réseaux*, Ed. L'Harmattan, Paris
- PERRY Francesca, 2015, « What makes a city attractive ? », *the Guardian*, 10 feb., (http://www.theguardian.com/cities/2015/feb/10/what-makes-city-attractive?CMP=share_btn_tw)
- PUIG Nicolas, 2003, *Bédouins sédentarisés et société citadine à Tozeur (Sud-Ouest tunisien)*, Paris - Tunis, Karthala – IRMC.
- RAYMOND André, 1989, « Espaces publics et espaces privés dans les villes arabes traditionnelles », *Maghreb-Machrek*, n°123, pp. 194-201.
- RICÉUR Paul, 1983, *Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Editions du Seuil.
- RICOEUR Paul, 1991, « Tolérance, intolérance, intolérable », in *Lectures 1. Autour du politique*, Paris, Éditions du Seuil, p. 306.
- RICÉUR Paul, 1998, « Architecture et narrativité », *Urbanisme*, n° 303, pp. 44-51.
- SIMMEL Georg, 2013, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Editions Payot & Rivages.
- STAVO-DEBAUGE Joan, 2009, *Venir à la communauté. Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, thèse de doctorat, EHESS, 958 p.
- STAVO-DEBAUGE Joan et Danny TROM, 2004, « Le pragmatisme et son public à l'épreuve du terrain. Penser avec Dewey contre Dewey », in KARSENTI Bruno & Louis QUÉRÉ (dir.) *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme, Raisons Pratiques* n°15, Paris, Editions de l'EHESS.
- STROUMZA Kim, & Sylvie MEZZENA, 2016, « « Faire connaissance », « se faire penser » : un dispositif d'autoconfrontation dans une démarche de visibilisation des savoir-faire des modérateurs dans les bus nocturnes », *Raisons éducatives*, 20, FPSE, Université de Genève.
- THEVENOT Laurent, 1997, « Un gouvernement par les normes. Pratiques et politiques des formats d'informations », in CONEIN Bernard et Laurent THEVENOT (dir.), *Cognition et information en société*, Paris, Editions de l'EHESS, pp. 205-241.
- THEVENOT Laurent, 2008, « Sacrifices et bénéfices de l'individu dans un espace public libéral », *Cahiers d'éthique sociale et politique*, 5, p. 68-79.
- THEVENOT Laurent, 2010, « Autorità e poteri alla prova della critica. L'oppressione del governo orientato all'obiettivo », *Rassegna Italiana di Sociologia*, n° 4, 2010, pp. 627-660.
- THIBAUD Jean-Paul, 2015, *En quête d'ambiances. Éprouver la ville en passant*, Genève, Métis Press.
- THOMAS Rachel, 2013, « Décrire l'arrière-plan corporel de l'expérience urbaine », in THIBAUD Jean-Paul et Christiane-Rose DUARTE (dir.), *Ambiances urbaines en partage. Pour une écologie sociale de la ville sensible*, Genève, MétisPresses, pp. 227-239.
- VICARI HADDOCK Serena, 2013, « Brand-Building : la ville créative. Un regard critique sur les pratiques actuelles », in LEFEVRE Christian, ROSEAU Nathalie et Tomaso VITALE

(dir.), *De la ville à la métropole. Les défis de la gouvernance*, Paris, Editions L'œil d'Or, pp. 269-278.

VIOT Pascal, PATTARONI Luca et Jérôme BERTHOUD, 2010, « Voir et analyser le gouvernement de la foule en liesse. Eléments pour l'étude des rassemblements festifs à l'aide de matériaux sonores et visuels », *ethnographiques.org*, 21 ; URL : <http://www.ethnographiques.org/2010/Viot,Pattaroni,Berthoud>.